

ESPACE JEUNES – ACCUEIL DU SOIR

Lundi, mardi, jeudi et vendredi – de 16h00 à 18h30

Résidents d'Ornex

QUOTIENT FAMILIAL ANNUEL	QUOTIENT FAMILIAL MENSUEL	AVEC RESERVATION	SANS RESERVATION*
≤ 2 000 €	≤ 167 €	0,50 €	1,00 €
2 001 à 4 000 €	168 à 333 €	0,55 €	1,10 €
4 001 à 6 000 €	334 à 500 €	0,70 €	1,40 €
6 001 à 9 000 €	501 à 750 €	0,85 €	1,70 €
9 001 à 12 000 €	751 à 1 000 €	1,00 €	2,00 €
12 001 à 24 000 €	1 001 à 2 000 €	1,15 €	2,30 €
24 001 à 36 000 €	2 001 à 3 000 €	1,25 €	2,50 €
36 001 à 48 000 €	3 001 à 4 000 €	1,35 €	2,70 €
48 001 à 60 000 €	4 001 à 5 000 €	1,45 €	2,90 €
≥ 60 001 €	≥ 5 001 €	1,50 €	3,00 €

Familles hors commune

QUOTIENT FAMILIAL ANNUEL	QUOTIENT FAMILIAL MENSUEL	AVEC RESERVATION	SANS RESERVATION
≤ 2 000 €	≤ 167 €	1,50 €	3,00 €
2 001 à 4 000 €	168 à 333 €	1,65 €	3,30 €
4 001 à 6 000 €	334 à 500 €	2,10 €	4,20 €
6 001 à 9 000 €	501 à 750 €	2,55 €	5,10 €
9 001 à 12 000 €	751 à 1 000 €	3,00 €	6,00 €
12 001 à 24 000 €	1 001 à 2 000 €	3,45 €	6,90 €
24 001 à 36 000 €	2 001 à 3 000 €	3,75 €	7,50 €
36 001 à 48 000 €	3 001 à 4 000 €	4,05 €	8,10 €
48 001 à 60 000 €	4 001 à 5 000 €	4,35 €	8,70 €
≥ 60 001 €	≥ 5 001 €	4,50 €	9,00 €

Résidents d'Ornex

Quotient familial annuel	Quotient familial mensuel	Avec repas (12h00 à 18h30)	Sans repas (13h30 à 18h30)
≤ 2 000 €	≤ 167 €	3,75 €	0,50 €
2 001 à 4 000 €	168 à 333 €	3,90 €	0,55 €
4 001 à 6 000 €	334 à 500 €	4,05 €	0,70 €
6 001 à 9 000 €	501 à 750 €	4,25 €	0,85 €
9 001 à 12 000 €	751 à 1 000 €	4,45 €	1,00 €
12 001 à 24 000 €	1 001 à 2 000 €	4,70 €	1,15 €
24 001 à 36 000 €	2 001 à 3 000 €	4,95 €	1,25 €
36 001 à 48 000 €	3 001 à 4 000 €	5,10 €	1,35 €
48 001 à 60 000 €	4 001 à 5 000 €	5,25 €	1,45 €
≥ 60 001 €	≥ 5 001 €	5,40 €	1,50 €

Familles hors commune

Quotient familial annuel	Quotient familial mensuel	Avec repas (12h00 à 18h30)	Sans repas (13h30 à 18h30)
≤ 2 000 €	≤ 167 €	11,25 €	1,50 €
2 001 à 4 000 €	168 à 333 €	11,70 €	1,65 €
4 001 à 6 000 €	334 à 500 €	12,15 €	2,10 €
6 001 à 9 000 €	501 à 750 €	12,75 €	2,55 €
9 001 à 12 000 €	751 à 1 000 €	13,35 €	3,00 €
12 001 à 24 000 €	1 001 à 2 000 €	14,10 €	3,45 €
24 001 à 36 000 €	2 001 à 3 000 €	14,85 €	3,75 €
36 001 à 48 000 €	3 001 à 4 000 €	15,30 €	4,05 €
48 001 à 60 000 €	4 001 à 5 000 €	15,75 €	4,35 €
≥ 60 001 €	≥ 5 001 €	16,20 €	4,50 €

Les participations financières applicables aux sorties organisées par l'Espace Jeunes sont fixées par délibération du Conseil municipal ou par décision prise dans le cadre des délégations consenties au Maire, en fonction du coût des prestations proposées.

ESPACE JEUNES – VACANCES SCOLAIRES

Résidents d'Ornex

Quotient familial annuel	Quotient familial mensuel	Journée complète (8h00-18h30)	½ journée avec repas (Matin + repas ou repas + après-midi)	½ journée sans repas (Matin ou après-midi)
≤ 2 000 €	≤ 167 €	5,55 €	4,54 €	1,03 €
2 001 à 4 000 €	168 à 333 €	6,60 €	5,05 €	1,54 €
4 001 à 6 000 €	334 à 500 €	8,75 €	6,13 €	2,63 €
6 001 à 9 000 €	501 à 750 €	11,40 €	7,44 €	3,94 €
9 001 à 12 000 €	751 à 1 000 €	14,40 €	9,03 €	5,38 €
12 001 à 24 000 €	1 001 à 2 000 €	14,80 €	9,30 €	5,50 €
24 001 à 36 000 €	2 001 à 3 000 €	15,05 €	9,43 €	5,63 €
36 001 à 48 000 €	3 001 à 4 000 €	16,20 €	9,99 €	6,19 €
48 001 à 60 000 €	4 001 à 5 000 €	17,70 €	10,80 €	6,90 €
≥ 60 001 €	≥ 5 001 €	21,15 €	12,53 €	8,63 €

Familles hors commune

Quotient familial annuel	Quotient familial mensuel	Journée complète (8h00-18h30)	½ journée avec repas (Matin + repas ou repas + après-midi)	½ journée sans repas (Matin ou après-midi)
≤ 2 000 €	≤ 167 €	13,90 €	11,35 €	2,58 €
2 001 à 4 000 €	168 à 333 €	16,50 €	12,63 €	3,85 €
4 001 à 6 000 €	334 à 500 €	21,90 €	15,33 €	6,58 €
6 001 à 9 000 €	501 à 750 €	28,50 €	18,60 €	9,85 €
9 001 à 12 000 €	751 à 1 000 €	36,00 €	22,58 €	13,45 €
12 001 à 24 000 €	1 001 à 2 000 €	37,00 €	23,25 €	13,75 €
24 001 à 36 000 €	2 001 à 3 000 €	37,65 €	23,58 €	14,08 €
36 001 à 48 000 €	3 001 à 4 000 €	40,50 €	24,98 €	15,48 €
48 001 à 60 000 €	4 001 à 5 000 €	44,25 €	27,00 €	17,25 €
≥ 60 001 €	≥ 5 001 €	52,90 €	31,33 €	21,58 €

Les journées comprenant une sortie sont facturées selon le tarif spécifique de la sortie, fixé par délibération du Conseil municipal. Dans ce cas, le tarif "journée complète" indiqué ci-dessus ne s'applique pas.

Le présent recueil constitue l'annexe tarifaire du règlement intérieur des services Enfance et Jeunesse de la commune d'Ornex. Il est applicable à compter du 1er septembre 2026. Toute modification tarifaire fera l'objet d'une nouvelle délibération ou d'une décision prise dans le cadre des délégations consenties au Maire.